

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 16 juillet de l'An Deux Mille Vingt à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 10/07/2020, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 26

GRIJOL Christian, STEFANUTTI Isabelle, ABGUILLERM Christian, ANDASMAS Anissa, GUET François, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, MANNEVEAU Julie, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, LAOUENAN-LE LEC Françoise, POULMARC'H Bertrand, DREANO Christelle, GUILLEMOT André, CLEMENT Isabelle, JAFFRY Bernard, TANGUY Christine, TUPIN Hugues, CROM Florence.

Secrétaire de séance : Marc RAHER

Délibération N° DE 45-2020

Objet : Désignation des Elus à siéger au Comité Technique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux Comités Techniques Paritaires des collectivités territoriales et leurs établissements publics ;

Vu la délibération du 2 juillet 2001 portant création d'un CT à Douarnenez Communauté ;

Vu la délibération n° DE 58-2018 fixant à 5 le nombre d'élus titulaires et à 5 le nombre d'élus suppléants, avec droit de vote ;

Il est proposé :

- de désigner les représentants ci-après pour siéger au Comité Technique :

5 TITULAIRES	5 SUPPLEANTS
Dominique TILLIER	André GUILLEMOT
Julie MANNEVEAU	Florence CROM
Christian ABGUILLERM	Françoise LAOUENAN-LE LEC
Isabelle STEFANUTTI	Anissa ANDASMAS
Philippe AUDURIER	Bertrand POULMARC'H

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 16 juillet 2020

Le Président,
Philippe AUDURIER

